



Litige avec mon employeur / harcèlement au travail

Par tchupeta

Bonjour,
depuis un an je suis harcelé moralement par mon employeur (depuis qu'il sait que j'ai des problèmes de santé). après m'avoir poussé à bout, j'ai fait 2 tentatives de suicide. je suis actuellement en arrêt maladie depuis 2 mois et demi et j'ai reçu 2 avertissements durant mes arrêts. Il n'envoie pas les feuilles à la sécurité sociale et je n'étais pas payé depuis juillet. C'est un moyen de faire pression pour que je revienne mais il en a hors de question. Je souhaiterais savoir s'il vaut mieux partir avec un licenciement par consentement mutuel (il est hors de question que je démissionne car je ne me sens pas responsable de la situation) ou bien aller directement au prud'hommes

merci par avance